



<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b>  <b>Sous-direction des politiques de formation et d'éducation</b>  <b>bdet</b>  <b>1 ter avenue de Lowendal</b>  <b>75700 PARIS 07 SP</b>  <b>0149554955</b></p>	<p><b>Note de service</b>  <b>DGER/SDPFE/2014-45</b>  <b>23/01/2014</b></p>
--	---

**Date de mise en application :** 02/06/2014

**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction modifie :**

DGER/SDPOFE/N2010-2134

**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** Modifications de l'annexe 2 et des instructions de l'épreuve terminale E6 "expérience en milieu professionnel" de la note de service DGER/SDPOFE/ N2010-2134 du 28 septembre 2010 relative au baccalauréat professionnel spécialité "laboratoire contrôle qualité (LCQ)"

#### Destinataires d'exécution

DRAAF  
Hauts-commissariats de la République des COM  
Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole  
DAAF  
Unions nationales fédératives d'établissements privés

**Résumé :** Modification de la grille d'évaluation et des instructions relatives à la correction de l'épreuve E6 pour la spécialité "laboratoire contrôle qualité (LCQ)" du baccalauréat professionnel

**Textes de référence :** Arrêté du 8 juillet 2010 relatif à la spécialité "Laboratoire Contrôle Qualité" du baccalauréat professionnel

Note de service DGER/SDPOFE/N2010-2134 du 28 septembre 2010

La note de service modifie, pour la spécialité « Laboratoire contrôle qualité » (LCQ) du baccalauréat professionnel, les instructions et la grille d'évaluation de l'épreuve terminale E6 « Expérience en milieu professionnel ».

L'annexe de la présente note de service correspondant à la nouvelle grille d'évaluation de l'épreuve E6 « Expérience en milieu professionnel » se substitue à l'annexe 2 de la note de service DGER/SDPOFE/N2010-2134 du 28 septembre 2010.

Les précisions relatives à l'épreuve E6 de la note de service DGER/SDPOFE/N2010-2134 pages 2 et 3 sont remplacées par les dispositions suivantes où les modifications apparaissent en italique :

**« Précisions relatives à l'épreuve E6 pour la spécialité  
« Laboratoire contrôle qualité (LCQ) » du baccalauréat professionnel »**

**Epreuve E6 : Expérience en milieu professionnel.**

L'épreuve E6 valide les capacités C5, C6 et C7 du référentiel de certification :

**C5 « Situer l'activité des laboratoires dans leurs contextes socioprofessionnels »**

**C6 « Communiquer en situation professionnelle »**

**C7 « Contribuer à la gestion et au fonctionnement du laboratoire dans le respect des procédures et des règles en matière de santé, de sécurité au travail et d'environnement »**

Elle prend la forme d'une épreuve ponctuelle terminale affectée du coefficient 3 identique pour les candidats en CCF ou hors CCF.

**L'épreuve est orale** et s'appuie sur un document écrit obligatoire de 15 pages maximum (annexes incluses), rédigé par le candidat, relatif à son expérience acquise lors des périodes de formation en milieu professionnel.

Elle a pour support des situations professionnelles vécues par le candidat, qui doivent avoir été réellement et concrètement expérimentées lors des séquences de formation en milieu professionnel dans un ou plusieurs laboratoires, en accord avec la spécialité du diplôme.

Une situation professionnelle n'est vécue que si l'apprenant en est acteur.

Les situations professionnelles sont à rechercher dans la fiche descriptive d'activité du référentiel professionnel.

Par exemple :

- réalisations et conditionnement de prélèvements d'échantillons...
- vérification de la disponibilité et de l'état des consommables, matériels et équipements nécessaires à l'exécution du travail...
- tenue à jour des stocks...
- réalisation d'analyses sur un type de produit ou réalisation d'une analyse sur différents types de produits...

Le document écrit obligatoire élaboré par le candidat présente 3 situations professionnelles vécues. Le candidat choisit ces situations professionnelles en cohérence avec le référentiel professionnel et de façon à démontrer qu'il a acquis les capacités C5, C6 et C7 du référentiel de certification.

Le contexte socioprofessionnel et les caractères spécifiques **d'un** laboratoire sont présentés ainsi que l'analyse des situations vécues en les resituant dans leur contexte socioprofessionnel.

Les examinateurs sont :

- un enseignant de sciences économiques et sociales et de gestion,
- un professionnel du secteur\*,
- un enseignant des disciplines scientifiques et techniques professionnelles (BMB, physique chimie, biologie).

Ils sont tous les trois destinataires du dossier écrit.

\*L'absence du professionnel ne peut rendre opposable la validité de l'épreuve

***L'évaluation de l'épreuve se déroule en deux temps en utilisant la même grille d'évaluation qui comporte deux parties :***

***L'évaluation de l'écrit***

*Elle est réalisée par les trois examinateurs à l'aide de la grille critériée nationale (jointe en annexe) en attribuant, à chaque capacité intermédiaire, un niveau sur les quatre possibles.*

***L'évaluation de l'oral***

*La soutenance orale dure 30 minutes au maximum et comprend :*

- un exposé du candidat de 10 minutes au maximum. Cet exposé vise à présenter les éléments essentiels de l'étude réalisée.
- un entretien entre les examinateurs et le candidat d'une durée de 20 minutes au maximum. Cet entretien vise à approfondir les éléments présentés par le candidat et ne constitue pas une interrogation disciplinaire.

***A l'issue de l'oral :***

- chaque capacité intermédiaire est évaluée par un niveau résultant de la prestation orale,
- une note, synthèse des niveaux attribués par capacité intermédiaire à l'écrit comme à l'oral, est attribuée,
- la note finale est calculée,
- l'appréciation générale est rédigée.

Le sous-directeur des Politiques  
de formation et d'éducation

Philippe VINCENT

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**  
**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL « LABORATOIRE – CONTRÔLE - QUALITÉ »**

Examen : BAC PRO LCQ  
 Session :  
 Centre :

N° d'anonymat ou Nom-Prénom du candidat :

Épreuve : E6  
 Date :  
 N° jury :

Capacités Capacités intermédiaires	Critères	Ecrit				Oral				Note	OBSERVATIONS	
		--	-	+	++	--	-	+	++			
<b>C5 : Situer l'activité des laboratoires dans leurs contextes socioprofessionnels</b>												
C5.1- Présenter le contexte socioprofessionnel du laboratoire	- Situer le laboratoire dans son environnement (juridique, réglementaire, géographique, économique...) - Présenter l'activité du laboratoire (secteur et type d'analyses)										/6	
C5.2- Présenter les différentes situations d'exercice du métier	- Organisation hiérarchique (fonctions...)											
C5.3- Présenter les critères de performance technico-économiques du laboratoire	- Rôles des différentes personnes - Horaires											
C5.4- Se référer au droit social en lien avec son emploi	- Critères de compétitivité (coût des analyses, accréditation...) - Mise en relation des activités avec des fonctions et règles de l'organisation											
<b>C6 Communiquer en situation professionnelle</b>												
C6.1- Communiquer des résultats oralement et par écrit	- Vocabulaire clair et précis - Capacités d'expression orale (élocution, aisance, gestion du temps) - Écoute et compréhension - Qualité et maîtrise des supports utilisés - Pertinence du choix de la situation et de la conclusion										/4	
C6.3- Rédiger un compte rendu	- Forme : présentation générale - Fond : clarté, expression écrite, vocabulaire adapté - Cohérence du plan, équilibre entre les différentes parties - Respect des consignes de la note de service (présentation du contexte et de plusieurs situations professionnelles vécues)											
C6.2- Transmettre des informations aux collaborateurs	- Choix des moyens de communication - Mise en évidence des points essentiels										/2	
C6.4- Signaler les dysfonctionnements	- Clarté de la description des dysfonctionnements éventuels											
<b>C7 Contribuer à la gestion et au fonctionnement du laboratoire dans le respect des procédures et des règles en matière de santé, de sécurité au travail et d'environnement</b>												
C7.1- Assurer le bon fonctionnement des appareils de mesure dans le cadre de la fonction métrologique	- Présentation du suivi des matériels et équipements (procédures, entretien, métrologie, calibration...)										/4	
C7.2- Entretien le matériel et les équipements	- Recherche des évolutions techniques éventuelles des équipements et/ou méthodes											
C7.4- Réaliser une veille sur les méthodes, les techniques et appareillages												
C7.3- Contribuer à la mise en place des procédures et au suivi de la démarche qualité	- Participation personnelle (suivi qualité, procédures, gestion des déchets, sécurité du travail, stocks...) - Maîtrise des situations professionnelles vécues										/4	
<b>Note finale E6 sur 20 en points entiers</b>										<b>/20</b>		

Appréciation générale :

Signature(s) du jury